

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaction de Marie-Guite Dufay après le placement en détention provisoire de la maire d'Avallon Jamilah Habsaoui

Ce mercredi 10 avril, dans le cadre d'une information judiciaire du chef de trafic de stupéfiants, la maire d'Avallon, également conseillère régionale de Bourgogne-Franche-Comté déléguée à la ruralité, Jamilah Habsaoui, a été mise en examen et placée en détention provisoire.

Suite à la communication de ces éléments par le parquet d'Auxerre, la Présidente de Région, Marie-Guite Dufay, déclare :

« Je tiens en premier lieu à réaffirmer que la lutte contre les trafics de drogue est indispensable, et que je soutiens les opérations d'envergure qui sont aujourd'hui menées par le gouvernement.

Au regard de l'ampleur des saisies réalisées à Avallon par les services enquêteurs, chacun peut mesurer la gravité des faits. J'en appelle au respect de la présomption d'innocence, dont Jamilah Habsaoui doit bénéficier, au même titre que n'importe quel justiciable. J'en appelle, plus largement, au respect de sa personne, qui fait l'objet d'une campagne haineuse sur les réseaux sociaux ces derniers jours, souvent basée sur ses origines.

La ville d'Avallon, le département de l'Yonne et la Région, sont sous le choc. Il est de ma responsabilité, afin de préserver l'action régionale, de suspendre la délégation que j'avais confiée à Jamilah Habsaoui. Dans le même temps, en accord avec Jérôme Durain, président du groupe majoritaire auquel elle appartient au sein du conseil régional, j'acte sa mise en retrait de notre groupe politique. »

CONTACTS PRESSE REGION BFC :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08